

**2C SERVICES**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 1 500 euros**  
**Siège social : 14 la Bréhardière – LA CHAPELLE BASSE MER**  
**44450 DIVATTE SUR LOIRE**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS**  
**DU PRÉSIDENT DU 26 JANVIER 2026**

Monsieur Christian CHUNET demeurant 14 la Bréhardière – LA CHAPELLE BASSE MER 44450 DIVATTE SUR LOIRE,

Désigné en qualité de Président de la société 2C SERVICES, aux termes des statuts de ladite Société établis en date du 26 janvier 2026,

Nomme, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directeur Général de la Société, sans limitation de durée :

**Madame Claude CHUNET**

Née le 01 juin 1970 à LAVAUUR (81)

De nationalité française,

Demeurant 14 la Bréhardière – LA CHAPELLE BASSE MER 44450 DIVATTE SUR LOIRE

Conformément aux dispositions des statuts, Madame Claude CHUNET disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président de la Société.

Conformément aux statuts, elle aura comme le Président, le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Madame Claude CHUNET ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Madame Claude CHUNET percevra une rémunération dont les modalités de fixation et de règlement seront déterminés par une décision ultérieure.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Directeur Général.

**Monsieur Christian CHUNET**

Président

---

Signé par :  
  
0BF51D23ED50402...

**Madame Claude CHUNET**

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »

---

Signé par :  
  
BD595D0D3C964F2...